



COMPTE-RENDU DE LA F.S. DU 30 NOVEMBRE 2023

La Formation Spécialisée du C.S.A.L. s'est tenue à MULHOUSE le jeudi 30 novembre 2023.

I) Présentation du Règlement intérieur du CSAL (pour information)

En préambule, l'ensemble des OS a allumé une bougie (ou un cierge) pour saluer la présentation du règlement intérieur du C.S.A.L. Nous trouvons en effet qu'une présentation en décembre 2023 d'un règlement intérieur pour une instance en place depuis janvier 2023 confine au ridicule.

Cela témoigne une nouvelle fois du peu de considération qu'a la Centrale et nos Ministres pour le dialogue social à la DGFIP.

Pas d'observations de la part des OS, puisqu'il s'agit là d'une première présentation. Le règlement intérieur sera présenté et discuté lors d'un C.S.A.L. en janvier 2024.

II) RSST (Pour information) :

Le RSST (registre santé sécurité au travail) présenté par l'assistante de prévention reprend les principales problématiques rencontrées actuellement par les agents (chauffage, nettoyage, parking,...).

Après avoir souligné la réactivité de l'assistante de prévention et de la DDFIP pour essayer de résoudre les problèmes de chauffage, nous déplorons une nouvelle fois l'accumulation des problèmes rencontrés par les agents malgré (à cause de ??) la rénovation des cités administratives.

Concernant la propreté au bâtiment C de la cité de MULHOUSE, la Direction nous informe de la mise en place d'un nouveau prestataire depuis le 1^{er} octobre 2023 qui a rencontré une problématique de personnel... La situation est en cours de résolution. Nous regrettons une nouvelle fois que ce sujet soit récurrent années après années.

Enfin, concernant le parking à la cité de COLMAR, les OS ont une nouvelle fois rappelé la situation ubuesque rencontrée actuellement par les agents et les tensions et le stress que celle-ci génère.

Pour tout problème rencontré sur vos lieux d'exercice, surtout, n'hésitez pas à servir le registre !

III) Rapport annuel du médecin du travail et fiches de risques professionnels (médecin de prévention) (pour information) :

En l'absence ce jour du médecin de prévention, ce point est reporté à la prochaine FS en accord avec l'ensemble des OS.

IV) Compte-rendu de la visite de la FS du 18 septembre 2023 du 2ème étage des bâtiments AXBY de la cité administrative de COLMAR (Pour information)

Vous trouverez en annexe 1 le compte-rendu de cette visite.

Même si la direction semble pleine de bonne volonté pour prendre en compte l'ensemble des problématiques sur lesquelles elle peut agir (ambiance thermique, ambiance lumineuse), nous ne pouvons que déplorer cet a posteriori...il aurait été tellement plus judicieux de tenir compte des remarques et de l'expérience des occupants des locaux ! Nous déplorons également qu'il ait fallu que l'équipe de direction s'installe dans les nouveaux locaux pour "découvrir" et confirmer les problématiques soulevées depuis un bon moment par les agents...

V) Compte-rendu de la visite de la FS du 19 octobre 2023 du bâtiment du courrier et du local technique de la cité administrative de COLMAR (Pour information)

Vous trouverez en annexe 2 le compte-rendu de cette visite.

La visite s'est déroulée suite à la demande des collègues en charge de la "mission courrier".

Concernant le local courrier, la situation s'est nettement améliorée depuis la visite de la FS. Encore une fois, FO salue la réactivité de la DDFIP pour le réaménagement du local courrier, mais regrette qu'il ait fallu une visite de la FS pour que la Direction s'empare du problème.

VI) Compte-rendu du GT crédits du 9 novembre 2023 et validation des achats suite au GT (pour avis)

Avec les fonds restant, il a été décidé une commande complémentaire de matériel essentiellement pour les télétravailleurs. Concernant les bureaux assis-debout, un point a été refait sur les besoins et on reste sur le même nombre (45).

Nous déplorons le manque de réactivité et la transmission tardive dans la communication des budgets alloués pour l'année. Les représentants du personnel de même que l'assistante de prévention sont tributaires des délais imposés par l'interrégion ce qui dans les faits donne un calendrier d'action réduit à à peine 8 mois sachant que les budgets non utilisés ne sont pas transférables d'une année sur l'autre. Ce calendrier raccourci limite la mise en place de formation ou d'actions plus ciblées.

Il a été demandé d'expliquer aux agents qu'ils ne doivent pas hésiter à restituer le matériel si celui-ci ne convient pas.

FO a voté pour ce point.

VII) Achat de matériel sur préconisation du médecin de prévention (pour avis) :

L'assistante de prévention a proposé un devis concernant l'achat de matériel sur préconisation du médecin de prévention.

Vos représentants FO ont rappelé qu'ils ne s'opposent jamais à un achat suite à préconisation du médecin de prévention.

L'ensemble des organisations syndicales a voté pour cet achat.

VIII) Tableau de bord de veille sociale 2022 (pour information) :

La Direction a présenté le tableau de bord de veille sociale (TBVS) au titre de l'année 2022.

L'année 2022 a été marquée, par les dernières grosses opérations NRP et par les travaux dans les deux cités administratives. Recul des problématiques liées au COVID.

Concernant la situation de l'emploi : vacances d'emplois dans certains services (trésoreries hospitalières, SIP SAINT-LOUIS, PRS,...).

Concernant les arrêts maladies, on constate une augmentation des congés ordinaires, là encore dans certains services notamment (trésoreries hospitalières, Direction, SDIF MULHOUSE,...).

Pour les autres données, on constate une diminution du nombre de jours mis sur le CET, une baisse de l'écrêtement, mais qui est à relativiser du fait de la hausse du télétravail (60 % de télétravailleurs réguliers).

Nous avons pu constater que la Direction est à l'écoute et sensibilisée sur ces sujets. La situation est tendue concernant les emplois, le recrutement de contractuels est apprécié par les services.

Nous avons également été informés que les travaux de la Trésorerie hospitalière de COLMAR allaient – enfin ! – débuter en 2024, une installation dans les nouveaux locaux est prévue en décembre 2024.

Mais, ne nous trompons pas !

Même si le bilan horaires/congés est joli sur le papier, ne perdons pas de vue que les heures effectuées en télétravail ne sont pas quantifiées et que le récent sondage sur le télétravail laisse entendre que bon nombre d'agents vont au-delà des horaires mis en place dans leur convention de télétravail.

Nous rappelons également que les écrêtements parfois réinjectés ne peuvent être un mode de fonctionnement des services et qu'ils sont de "petits arrangements entre amis" dont l'application n'est ni cadrée et surtout appliquée de façon très inégale d'un service à l'autre.

Enfin, sur le sujet "contractuels" même si comme le disent collègues et chefs de service "il vaut mieux un contractuel qu'une chaise vide" nous continuons à revendiquer les recrutements statutaires et non des emplois jetables !

IX) Fiches de signalement (pour information) :

Présentées par l'assistante de prévention, les fiches de signalement se suivent et se ressemblent. Malheureusement, nous retrouvons toujours les mêmes motifs d'agressions verbales et d'insultes.

La direction est toujours très réactive sur le sujet même si les moyens d'actions sont faibles et souvent en défaveur de l'administration qui nous le rappelons, ne peut pas porter plainte à la place d'un agent.

Les agents sont preneurs de formations de type PAYEN (toujours appréciées) qui permettent une meilleure gestion des conflits et agressions.

Questions diverses :

La question de la fouille des sacs dans le cadre du relèvement du niveau d'alerte vigipirate a été abordée. La direction et les OS ont rappelé que cette mission ne peut être effectuée que par les forces de l'ordre, des douaniers en exercice ou des agents de sécurité. Ce sujet n'est pas à l'ordre du jour.

Des OS ont demandé s'il existait des fiches synthétiques sur le sujet des différents congés maladies. La direction nous a répondu que le site "service-public.fr" disposait de ces éléments et qu'ils étaient très bien réalisés. Il n'y aura donc pas de réalisation ni de diffusion par les services RH.

Réouverture du portail arrière de la cité administrative de Mulhouse.

Cité de Colmar :

- Reprogrammation des interphones pour éviter que les appels des usagers (majoritairement pour la préfecture) n'arrivent systématiquement dans les services de la DDFiP.

- Demande de signalétique en amont de l'entrée véhicule précisant que l'accès cité est réservé aux agents et aux PMR pour éviter l'engorgement aux barrières.

Vos représentants FO :

Fabien BONISCHO (suppléant avec voix délibérative)

Christophe VOGEL (expert)